

TRAVERSEE DU JURA EN VTT ELECTRIQUE

« La Chlorophylle »

Randonnée itinérante confort
7 jours, 6 nuits, 5 jours de randonnée



Traversée « confort » pour vététistes débutant ou occasionnels

Le VTT électrique permet de randonner en réduisant l'effort mais aussi d'accompagner quelqu'un de plus sportif qui est en VTT traditionnel. On peut donc faire des trajets plus longs avec plus de dénivelés, plus rapidement et dans un grand confort physique mais sans enlever l'exercice ! les différents niveaux d'assistance sélectionnables au guidon, permettent de trouver le juste équilibre entre effort musculaire, autonomie de la batterie et puissance de l'assistance électrique.

Située sur l'itinéraire " GTJ " balisé et aménagé, cette randonnée est choisie sur une portion où le relief se prête à merveille à la découverte de la randonnée. Celle-ci continue le soir dans des hébergements confortables (2 niveaux de confort au choix)

A mi-parcours, une journée autour de Chapelle des Bois, charmant village plein de sérénité et de verdure, qui permet de choisir son programme : un peu de repos, quelques visites (écomusée...). Une baignade sauvage au lac situé à proximité, ou encore du VTT, balade à pied sur les nombreuses boucles possibles.

Bref, un décor naturel superbe, pour une traversée « confort », où chacun prend le plaisir où il veut... et il y a le choix !

PROGRAMME

Jour 10 : Accueil aux Cernets (Suisse) à partir de 17H. Il vous sera prêté un porte-carte avec 1 jeu de cartes IGN 1/25000ème sur lesquelles l'itinéraire est surligné.

Nuit en hôtel**

Jour 2 : Les Cernets - Malbuisson

Après avoir rejoint le fort du Larmont, c'est le Château de Joux qui sera bientôt en vue superbement dressé sur son éperon rocheux. C'est ensuite un cheminement technique et accidenté qui conduit à Métabief. D'ici on suit une variante hors GTJ en forêt et pré-bois pour rejoindre Malbuisson et le superbe Lac de Saint-Point.

Nuit en hôtel**

Dénivelé : + 1000 m / - 1265m

Longueur : 46 km

Jour 3 : Malbuisson – Chapelle des Bois

Pour cette 2^{ème} journée en selle, direction les gorges de Fourperet. On rejoint alors le val de Mouthe et ses agréables sous-bois, on traverse l'intégralité de ce dernier en passant par la source du Doubs. Un cheminement très panoramique permet ensuite de rejoindre Chapelle des Bois en passant par Chaux Neuve et les hauteurs de Foncine.

Nuit en gîte « rando plume » ou en hôtel**

Dénivelé : + 1150 m / - 950 m

Longueur : 46 km

Jour 04 : Boucle sur Chapelle des Bois

Le village montagnard de Chapelle des Bois est un bout du monde très nature ! Il offre une grande diversité de circuits VTT et pédestres, mais aussi baignade au lac, ou des visites (dans un périmètre de quelques kilomètres : distillerie, écomusée, parc du chien polaire).

Sur l'option hébergement confort, vous pourrez profiter, au gîte, de l'espace détente, avec sauna et hammam (avec sup.) et de la salle de sport... A vous de composer !

Nuit en gîte « rando plume » ou en hôtel**

Jour 05 : Chapelle des Bois – Le Manon

Après avoir longé les lacs des Mortes, c'est une longue montée dans la forêt du Risoux que l'on traverse par ces grandes pistes silencieuses (chemins blancs) pour déboucher tout en descente sur la station des Rousses.

Beau passage technique pour rejoindre le Bief de la Chaille avant de remonter sur Prémanon et la Combe Sambine.

Au mois de Mai il est possible d'effectuer cette étape par une variante évitant les restes de neige de la forêt du Risoux

Nuit en chambre d'hôte

Dénivelé : + 1045 m / - 975 m

Longueur : 43.5 km

Dénivelé : + 1115 m / - 1045 m

Longueur : 43 km (avec variante Roche Bernard)

Jour 06 : Lemanon – Giron

Avec cette étape, on goûte au Jura « pur lait cru » avec ses hautes combes, ses pré-bois, ses passages en pâtures (single track).

A coup sûr, une des plus belles étapes de la semaine. Une variante à mi-étape permet d'accéder aux hauteurs de La Pesse par la Borne au Lion, magnifique site historique de renom, avant d'entamer la descente sur le village de Giron

Nuit en centre hôtel ou en chambre d'hôte de charme

Dénivelé : + 1070 m / 1225 m

Longueur : 37 km

Dénivelé : + 1080 m / 1230 m

Longueur : 36 km

(avec variante combe de Malatrait)

J4 : Gite à Chapelle des Bois – couchage en chambre de 2 à 4 lits (sanitaire privé)
J5 : Ch d’hôtes au Manon – couchage en chambre lit double ou 2 lits (sanitaire privé)
J6 : Centre-hôtel à Giron – couchage en chambre de 2 à 4 lits (sanitaire privé)

Hébergement confort +

J1 : Hôtel** aux Cernets – couchage en chambre lit double ou 2 lits (sanitaire privé)
J2 : Hôtel** à Malbuisson – couchage en chambre lit double ou 2 lits (sanitaire privé)
J3 : Hotel** à Chapelle des Bois - couchage en chambre lit double ou 2 lits (sanitaire privé)
J4 : Hotel** à Chapelle des Bois - couchage en chambre lit double ou 2 lits (sanitaire privé)
J5 : Ch. d’hôte au Manon - couchage en chambre lit double ou 2 lits (sanitaire privé)
J6 : Ch. d’hôte de charme à Giron - couchage en chambre lit double ou 2 lits (sanitaire privé)

Sur les 2 versions, les serviettes de toilette sont fournies chaque soir.

Les coordonnées des hébergements vous seront fournies avec votre dossier de randonnée.

Repas : En demi-pension : dîner, nuitée et petit déjeuner.

Repas de midi : Il vous sera toujours possible de commander un pique-nique directement à l’étape (en le commandant la veille pour le lendemain matin et en le réglant sur place). Notre carnet de route vous indique jour par jour les possibilités de ravitaillement ou de restauration le long de votre itinéraire.

PORTAGE DES BAGAGES

Bagages transportés par véhicule. Nous vous demandons de n'avoir qu'un seul bagage par personne, pas trop volumineux, dont le poids ne dépasse pas 15 kg.
Vous ne portez qu'un sac comportant vos affaires pour la journée.

GROUPE

A partir de 2 personnes.

DATES ET PRIX

Départ possible à votre convenance tous les jours **sauf lundi, du 1er mai au 30 septembre**

Tarifs 2024 (prix par personne)

Version confort

Si 2 pers.	895 € /pers.
Si 3 pers.	830 € /pers.
Si 4 pers. et +	800 € /pers.

Version confort +

Si 2 pers.	915 € /pers.
Si 3 pers.	850 € /pers.
Si 4 pers. et +	820 € /pers.

INSCRIPTION

En cas d'inscription à moins de 10 jours du départ : supplément de 30 € par dossier

OPTIONS à réserver à l'inscription

• **La navette retour** en fin de rando (ou inversée en début de rando) **Giron – Les Cernets** (durée 2H30) : **235 € par trajet**

• Forfait transfert gare début et fin de rando : **95 €** (prise en charge Pontarlier, dépose Bellegarde sur Valserine)

• **Location VTTAE** : **253 €** comprenant 1 VTTAE + 1 casque + 1 petit kit de réparation pour 5 jours.

Merci de nous transmettre poids et taille à la réservation.

La navette inversée en début de rando est **obligatoire** s'il y a location, pour la prise en charge des VTTAE

LE PRIX COMPREND

- L'organisation de la randonnée
- Les 6 demi-pensions + taxes de séjour
- Le transport des bagages à l'étape
- Le prêt des cartes IGN + porte carte
- Un carnet de route
- Les traces GPS des étapes

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons et dépenses personnelles
- Les repas de midi
- Le transfert retour ou les navettes gares (option possible)
- La fourniture de VTT
- Le transport jusqu'au lieu de rendez vous
- Les assurances
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans le prix comprend

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le **cas général**.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 90 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un **billet d'avion non remboursable** ou **l'affrètement d'un bateau**.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les **groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne**, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. **L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.**

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour).**
- **Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour).**
- **Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour).**

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour **causes dénommées** :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes **causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- **Assurance Bagages** : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation**.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend **les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement**, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex